



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59090>

Département(s) de publication : **05, 04**

Annonce n° **24-59090**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Groupement de Commandes du GHT des Alpes du Sud 1, place Auguste Muret B.P. 101 05007 GAP CEDEX Coordonnateur du groupement : Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud (CHICAS) - site de GAP, représenté par la Directrice d'établissement.

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26050347900016

Ville : Gap cedex

Code postal : 05007

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud

Département(s) de publication : 05, 04

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule Marchés publics

Adresse mail du contact : Cellulemarches@chicas-gap.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 492402804

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Centre Hospitalier

Critères d'attribution : Les critères d'analyse des offres sont mentionnées dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'entretien des installations de production d'air médical et de production de vide du Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud sites de Gap et Sisteron, du Centre Hospitalier Buëch-Durance de Laragne et du Centre Hospitalier de Barcelonnette - EIPAM24

Code CPV principal - Descripteur principal : 50324200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations d'entretien des installations de production d'air médical et de production de vide du Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud sites de Gap et Sisteron, du Centre Hospitalier Buëch-Durance de Laragne et du Centre Hospitalier de Barcelonnette - EIPAM24

Lieu principal d'exécution du marché : Gap et Sisteron

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite des sites est obligatoire. Les candidats devront prendre rendez-vous selon les modalités prévues à l'article 7 du règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres. La durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification puis renouvelable trois fois par tacite reconduction par période de 12 mois. Il s'agit d'un marché ordinaire pour la vérification et l'entretien et d'un accord-cadre à bons de commandes pour les demandes d'intervention. Le seuil de commande annuel maximum pour la partie accord-cadre est de 60 000 euro (s) HT pour l'ensemble du groupement de commandes.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2024